

ENSEIGNANT SPECIALISE ACTEUR D'UNE EQUIPE

	Enseignant(e) spécialisé(e) personne-ressource	POINTS DE VIGILANCE <i>(en gras les incontournables)</i>
Les temps de synthèse Quand ? Avec qui ?	Organisés de façon formelle ou informelle Avec les chefs d'établissement et avec les enseignants 1 fois/semaine 1 fois/ période Avec le chef d'établissement Avec les enseignants (sur temps de classe- hors temps de classe) 1 ou 2 fois par an Un écrit transmis aux collègues en fin de projet	Des temps qui nécessitent d'être institutionnalisés (vigilance lorsqu'ils sont informels : quelles traces ?) Ces temps de synthèse fonctionnent bien sur temps de classe. Plus compliqués hors temps de classe. Comment les placer dans le cadre des 108h ? A voir avec le chef d'établissement ? Tableau possible avec des propositions de créneaux disponibles ? Le chef d'établissement doit faire le lien Axes du projet de poste à présenter aux enseignants ?
Les conseils de cycles	3 fois par an pour chaque école 3 conseils de cycles pour chaque cycle dans les grosses écoles 1 bilan de fin d'année peut être organisé Pas de conseils de cycles pour les ULIS ?	Ils sont parfois éprouvants (gérer la frustration sur le temps de parole, la présentation s'enchaîne...) Il est compliqué d'avoir les écrits et de les anticiper Portés par le chef d'établissement
Les équipes éducatives	Nécessaires et importantes (pour les échanges, pour la continuité des suivis, pour les éclairages multiples, pour la cohérence du parcours de l'élève...) Réalisées sur temps scolaire et hors scolaire Il y en a beaucoup	Les écrits Nécessité de fixer des objectifs « L'animation du chef d'établissement donne le ton » Quelle cohérence sur ce qui est dit entre les différents partenaires ?
Les équipes de suivi de scolarisation	La présence de l'enseignant spécialisé est fonction de la situation Elles ont lieu sur temps scolaire et hors temps scolaire Il est parfois difficile pour l'enseignant spécialisé d'y trouver sa place Elles donnent un éclairage multiple pour une cohérence du parcours.	La rédaction du PPS ? Quelle est la place de l'enseignant spécialisé ? A-t-il besoin d'être présent ?
Liens avec les partenaires (psychologues, orthophonistes, parents...)	Psychologues : 3fois/an Orthophonistes : régulièrement Parents : 1fois /an avec l'enseignant spécialisé Entretiens téléphoniques Ce sont surtout les enseignants qui contactent mais pour des questions plus techniques ce sont les enseignants spécialisés ULIS : contact avec les psy DDEC 1fois/an et présence pour les élèves	Place de chacun ? Qui fait quoi ? Quelle communication ? Complexité quand le regard n'est pas le même Nécessaires

Les temps d'animation	1 par an Des temps construits pour les équipes (difficultés et troubles du comportement par exemple...)	Lien avec le référentiel des enseignants spécialisés?
------------------------------	--	--

27-06-2018 DDEC 49 Education inclusive